

Gestion des situations de harcèlement par les employeurs

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée
Distanciel : 1 demi-journée
Soit 3h30 au total

PRIX

550 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG Avocats

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, DRH, RRH, Collaborateurs de services RH, Recruteurs

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Identifier ce qui relève ou pas du harcèlement
- Rappeler les enjeux juridiques et RH
- Identifier les dispositifs de protection des victimes et des auteurs de signalement
- Spécifier les procédures de signalement et d'investigation internes à l'entreprise
- Examiner les signalements et de prendre les bonnes décisions

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratiques et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Teams, Webcam et microphone fonctionnels, connexion internet à haut débit

PROGRAMME

CARACTÉRISATION DU HARCELEMENT SEXUEL ET MORAL

- Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Le harcèlement moral

LES ENJEUX JURIDIQUES ET RH

- La protection des victimes de harcèlement et des auteurs de signalement
- Les obligations de l'employeur en matière de responsabilité

LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION

- La diversité des mécanismes
- Les dispositifs d'alerte

LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

- La prise en considération des signalements et les réponses à donner à l'auteur des signalements
- Les mesures conservatoires éventuelles
- La détermination des investigations à mener et les différentes phases de l'enquête
- Les précautions indispensables

LA DÉTERMINATION DES SUITES A DONNER AU TERME DE L'INSTRUCTION